



Procès-verbal du Comité Directeur du mercredi 11 janvier 2023 à 19h00 en visioconférence

PV adopté et publié le 03/03/2023.

Présents (15) : Gérard GALLO - Danielle GILET - Michel HOUDBINE - Alexis HUAULMÉ - Claire LAHAIE - Julien LAHAIE - Serge LARCHER - Stéphane MOREAU - Anne RÉMOND - Pierre SIONNEAU - Laëtitia SZWED-BOBET - Corinne VERMEIL - Jean-Pierre MOREAU - Jérôme PORTIER - Annaïck RICHARD.

Excusé(s) (4) : Florence GAILLARD - Jo HEBEL - Dominique PÉARD - Didier MATHIS - Jean-Philippe SOMMEREISEN.

Assistent : Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévan PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h, par Julien LAHAIE, sous la présidence d'Alexis HUAULMÉ.

1. Bilan financier du match France / Pologne du 30 octobre 2022

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Ci-dessous le bilan financier du match féminin France-Pologne du 30 octobre dernier, établi par la Ligue, concernant la gestion des bars et des différentes animations :

Bilan financier FRANCE / POLOGNE - 30/10/2022			
Détail	Dépenses	Recettes	Commentaires
Location TPE	2 506,80 €		
Frais A. HUAULME	412,76 €		
Plein Essence Stévan	100,00 €		
Cadeau O. KRUMBOLZ	44,45 €		
Viennoiseries Béévolles	10,50 €		
Repas Elus FFHB / Ligue	635,20 €		
Commande Bars Promocash	655,38 €		
Commande Bars Promocash	1 027,36 €		
Crêpes + carafes	216,43 €		
Commande Bière NEODIF	4 142,40 €		
Ruffault Traiteur clubs	2 890,80 €		
Frais de déplacement Noam & Axel	178,42 €		
location percolateur	20,00 €		
Retour commande Bière NEODIF		1 120,00 €	
Retour bières non utilisées		1 076,40 €	
Vente Bars FRA / POL		11 764,85 €	
Ventes Tournoi + Séminaire club		1 630,00 €	
Reprises stocks BOISSONS HBCNANTES		726,62 €	
TOTAL	12 840,50 €	16 317,87 €	
EXCEDENT		3 477,37 €	

Le bilan financier de la FFHandball a été envoyé à tous les membres. Pas de bénéfices sur la partie fédérale, présentant un déficit.

Gérard GALLO s'interroge sur les écarts importants entre les montants prévisionnels et réalisés.

- ➔ Ces écarts sont dus aux frais de logistique non prévus par la FF HANDBALL, notamment la location de la salle de la H Arena. Celle-ci est gérée par le H et non pas par la collectivité. Il n'y a pas eu autant de subventions qu'estimées.

Danielle GILET ne comprend pas le coût de location des TPE (2 500 €) jugés excessifs, surtout au vu du partenariat avec la Caisse d'Épargne.

- ➔ Les TPE sont loués 80€ pièce. 4-5 TPE étaient nécessaires pour les 9 bars installés, soient plus d'une 40aine au total.

Tournoi de France – Le Mans le 4 janvier 2023

Point présenté par Julien LAHAIE – Secrétaire Général de la Ligue

Très bel événement, dans une salle pleine. 66 bénévoles, provenant de tout le territoire. Bonne ambiance. En attente du bilan financier de la FFHandball.

Gérard GALLO souhaite un bilan plus approfondi à réception du bilan fédéral. Ne pas avoir intégré le comité dans l'organisation est une erreur, qui nous a été remontée par différents interlocuteurs. Quelle plus-value la Ligue a apportée par rapport à l'habitude ? On n'a jamais eu de souci depuis le temps qu'on organise des événements. Le BD du Comité Sarthe s'interroge sur la façon de gérer cet événement depuis Segré ou Nantes, alors qu'il s'est déroulé au Mans.

Pierre SIONNEAU est surpris de l'agressivité des propos de Gérard.

Alexis HUAULMÉ intervient pour repréciser l'organisation décidée par la FFHandball. Le nouveau cahier des charges fédéral a été présenté et adopté par tous les présidents de ligue et tous les représentants de comités. Nous n'avons rien décidé dans cette organisation. Nous n'avons fait que respecter le cadre donné par la FF HANDBALL. L'organisation a été évoquée en comité directeur à plusieurs reprises, nous étions tous d'accord. Pour rappel, le Secrétaire Général de la Ligue des Pays de la Loire est également en charge des événements sur le territoire. D'autres missions ont été confiées au comité, notamment celle des animations périphériques, et plus particulièrement du mercredi matin dans un collège. Heureusement qu'Alexis était présent pour aider les intervenants sur le sujet.

Gérard précise que d'autres territoires ont nommé comme responsable le comité et la salariée du comité (cf. Grand Est). Alexis confirme qu'en effet c'est le cas pour les derniers matchs qui se sont déroulés sur le territoire Grand Est. Néanmoins, la réalité est que la Ligue ne souhaitait pas s'investir dans l'organisation des rencontres en lien avec la FF HANDBALL. Ce qui n'est et ne sera pas le cas au sein de notre territoire.

Jean-Christophe ajoute qu'une opération s'est déroulée à Metz. Le comité s'est senti exclu lui aussi au vu du fonctionnement de la fédération. Les présidents de comité avec la ligue doivent se manifester auprès de la FF HANDBALL pour revoir ce principe de fonctionnement.

2. Refonte des Labels

Point présenté par Annaïck RICHARD – Présidente de la Commission Service aux clubs

Les comités départementaux ont été invités à la présentation de la FF Handball sur la refonte des labels le lundi 12 décembre dernier.

Marie-Albert DUFFAIT - Membre du Conseil d'Administration de la FFHandball en charge du Pôle Services aux clubs - a souhaité valoriser les clubs du territoire en modifiant l'attribution de labels.

Ces nouveaux labels, décernés pour une période de 2 ans, comprennent l'ensemble du service de performance sociale dont les indicateurs concernant l'intégrité, la citoyenneté, les clubs formateurs, l'arbitrage, la féminisation, les différentes pratiques (baby hand, hand à 4, handfit, Beach Handball), et le hand ensemble.

Seuls 3 critères sur 9 sont nécessaires pour obtenir le label, l'objectif étant de valoriser le travail déjà effectué au niveau du club.

Ouverture aux clubs en février 2023 pour 5 semaines de saisie.

70 à 80 % des critères seront automatiquement renseignés à partir de Gest'hand. Puis validation par le territoire (Ligue/Comités) en mars – fermeture du site Label fin mars.

Validation par la FFHB courant avril/juin.

La remise pourrait s'effectuer à l'Assemblée Générale qui aura lieu à la Maison du handball.

Le rôle des territoires est d'inciter les clubs à inscrire leurs événements, mettre à jour, valider dans Gest'hand.

Annaïck propose que ce soit les comités qui valident les saisies des clubs, étant plus proches des clubs, afin de répondre aux éventuelles anomalies. Les prises de contact avec les clubs sont plus faciles. C'était déjà le cas avec les labels école de hand.

Il faut bien enregistrer tous les événements dans gest'hand pour qu'ils soient valorisés. Il y a 9 activités possibles, il faut en valider 3.

Michel précise que 3 critères sont facultatifs parmi les activités restantes. Il faut donc 6 critères en tout.

Selon Pierre, il est appréciable que ces labels soient portés à une durée de 2 ans. Cette donnée sera-t-elle intégrée à la CMCD ?

→ Il en a été question. Ce n'était pas le sujet de la réunion.

Serge rappelle que c'est à nous d'établir notre CMCD territoriale, donc à nous de l'intégrer si on le souhaite.

Stévann transmet le message de Didier Mathis, souhaitant savoir si les territoires seront sollicités sur la mise en place des critères ou s'ils seront appliqués en direct.

→ Jean-Christophe précise qu'il s'agit d'un ensemble d'élus, de salariés, provenant de territoires ligues, comités avec des clubs pilotes.

La méthodologie retenue est le principe de partage avec des personnes dans les clubs.

Michel souligne que 5 semaines seulement pour remplir les dossiers, c'est un délai très court.

Décision :

Demande de validation des dossiers par les comités, validée avec 14 voix pour, 1 abstention.

3. Intercomités Beach Handball

Point présenté par Annaïck RICHARD – Présidente de la Commission Service aux clubs

Chaque comité a été convié ou a reçu une présentation du projet d'Intercomités sur le Beach Handball pour 2023, ayant pour but le développement de l'activité ouverte à tous les publics.

La population cible concerne les jeunes nés en 2008/2009/2010 (-14F/M).

(1 équipe est composée de 10 joueurs et 2 dirigeants).

1^{re} phase : territoriale jusqu'au 15 mai 2023, où chaque comité met en œuvre des détectations, afin de recruter des joueuses/joueurs.

2^e phase : jusqu'à fin juin 2023, finalités par secteur (découpage de la France en 4 secteurs).

3^e phase : 8 et 9 juillet 2023, compétition nationale à Châteauroux.

Une visioconférence a été proposée le jeudi 1^{er} décembre aux comités des Pays de la Loire, afin d'avoir leur ressenti sur cette nouvelle compétition :

- le Comité 44, représenté par Erwan PIERRE, est déjà prêt pour monter ses équipes,
- le Comité 49 n'était pas présent lors de cette réunion. Ce comité avait décidé de ne pas y participer, n'étant pas prêt pour ce projet, faute de pratique dans le 49, n'ayant donc ni l'encadrement ni le lieu...
- le Comité 53, représenté par Dominique PEARD, ne souhaite pas s'investir mais ne s'opposera pas à proposer des joueurs au comité 72 (comme l'an passé),
- le Comité 72, représenté par Cécile VRAUX et Benoist MENARD, souhaite une cohésion des comités,
- le Comité 85, représenté par Thierry FOUSSARD, ne souhaite pas participer mais reste intéressé.

Le cahier des charges de la FFH n'est pas encore établi. Combien d'équipes présentées en compétitions nationales ?

Les comités seraient financièrement en charge de la phase 1, les Ligues pour la phase 2 et la FFH pour la phase 3.

Selon Jean-Christophe, sur les tournois de secteurs, il y aurait maximum 16 équipes. S'il y en a plus, il faut trouver une solution... Sur le plan économique, il est surprenant que les Ligues doivent financer ces intercomités Beach, ce qui sous-entend que les interligues Beach vont arriver eux aussi dans les Ligues. Or, nous n'avons aucune pratique de Beach sur le territoire ! Les ligues sont toujours sollicitées...

Alexis rejoint la position de Jean-Christophe. On n'a pas les moyens de tout financer. Les Ligues sont de plus en plus sollicitées pour des actions à réaliser et surtout à financer ! On n'a pas les moyens de nos ambitions. Il faut cependant établir une

méthode pour lancer la démarche, sans pour autant se lancer dans des intercomités. Ne pas suivre la dynamique de la fédération n'est peut-être pas forcément la bonne solution non plus... Le projet de performance fédérale Beach devra quand même être étudié à un moment donné.

Stéphane précise que les ressources de la Ligue sont stables mais les dépenses, quant à elles, ne font qu'augmenter. La ligue a fait les économies qu'elle pouvait faire. Si on veut faire des projets, il va falloir trouver des solutions : augmenter le coût de la licence ? licencier du personnel ? Les décisions doivent être budgétées... Au final, les licenciés devront supporter les coûts.

Pierre est inquiet sur le plan financier, quant au développement des compétitions parallèles qui se mettent en place : compétitions Handensemble, Hand Fauteuil, Hand Sourd, Beach Hand....

Décision :

Prise en charge des dépenses Intercomités Beach phase interrégion par les comités, validée avec 8 voix pour, 2 contre, 4 abstentions.

4. Campagne ANS 2023

Point présenté par Annaïck RICHARD – Présidente de la Commission Service aux clubs

Pour donner suite à des dysfonctionnements remontés par les comités (manque d'infos, délais trop courts...), une nouvelle organisation est mise en place, avec 2 boîtes mail dédiées (Emploi et PSF), servant à communiquer vers les clubs.

Les dossiers seront déposés au fil de leur arrivée sur le drive. Le lien sera envoyé au COPIL pour que les comités puissent les lire en amont et donner leur avis sur le fichier Excel de suivi par département, également sur le drive. De cette manière, les comités pourront accompagner les clubs.

Semaine du 13 au 17 mars : réunion de préparation, critères + répartition de l'enveloppe.

Si nous reprenons le calendrier « habituel », le COPIL devra mettre son avis sur OSIRIS début juin 2023. 3 réunions sont à prévoir afin de ne pas être débordés :

- Semaine du 24 au 29 avril 2023 : étude des dossiers, avis
- Semaine du 8 au 12 mai 2023 : étude des dossiers, avis
- Semaine du 5 au 10 juin 2023 : étude des derniers dossiers, avis + ajustement des sommes attribuées en fonction des critères fédéraux.

Envoi des PV à Marion Guinot après chaque réunion. Dans le dernier PV, figureront les sommes attribuées à chaque structure par action.

Serge continuera à saisir les avis sur OSIRIS.

Serge précise que sur l'ANS Emploi, le système pouvait perdurer, avec des référents de comités. Un point était réalisé sur la partie financière et pérennisation avec le club et le référent du comité. Seule la Ligue donne son avis sur ces dossier ANS Emploi, la FFHandball ne donne pas son avis.

Sur l'ANS PSF, en revanche, on peut appliquer cette nouvelle organisation.

Selon Jean-Christophe, il est important d'accompagner les clubs pour monter leurs dossiers. L'enjeu est de mieux accompagner nos clubs. Actuellement, sur 20 dossiers déposés, 4-5 dossiers seulement sont financés, alors qu'au basket et au foot, 100% des dossiers déposés sont financés. On est tous concernés par cet enjeu, on a des progrès à faire. Un travail est à faire sur la hiérarchisation des dossiers. Nous devons donner un classement à des dossiers à l'Etat. Il est impensable que l'ensemble du territoire ne soit pas représenté sur les discussions sur le classement de ces dossiers, afin de ne pas laisser libre interprétation. Les 5 comités et la Ligue doivent être présents. Il faut donner les dossiers qui ont le plus de chances



d'être financés. Travailler collectivement pour avoir plus de dossiers financés au final. Retrouver de la confiance entre nous pour travailler ensemble plus sereinement.

Serge s'interroge sur la façon de réaliser l'entretien avec les clubs ?

- ➔ Le principe serait le même et l'entretien serait réalisé avec le référent du comité, Jean-Christophe pour construire la fiche de poste, Claire pour la dimension économique (montage financier avant/après subvention du poste), et Serge en tant que responsable du dossier.

Même si l'État ne pilote plus le dossier, c'est toujours l'argent de l'État qui finance... L'instance régionale de développement pour le sport est une instance à plusieurs têtes, mais le financement provient exclusivement de l'État, pas des entreprises privées.

La campagne 2022 a montré une défaillance dans notre système et on se doit d'en prendre acte pour améliorer notre système. Alexis souscrit totalement aux propos de Jean-Christophe sur la place du handball dans l'ANS Emploi. Il faut mettre en œuvre une stratégie pour prendre plus de place dans l'ANS Emploi. En tant qu'instance, on doit être plus présent pour accompagner le mieux possible nos clubs. L'enjeu est d'avoir le meilleur service rendu après de nos clubs.

5. Bilan financier Coupe de France Beach – Été 2022

Point présenté par Annaïck RICHARD – Présidente de la Commission Service aux clubs

Dans le cadre de la compétition Beach à MALO LES BAINS, la FFHandball participe à hauteur de 1 800 € (péréquation) et les Territoires prennent en charge les frais de déplacements et de séjour de ses équipes engagées dans la compétition.

Le comité Sarthe demande le financement de la Coupe de France Beach. Il a dépensé 8 101.57 €. Il reste à charge du territoire un montant de 5 816.57 €. La Ligue a dû recevoir les 1 800 € de la FFHB. Le comité a engagé les dépenses et souhaite être remboursé. Il a accepté de représenter le territoire, et ne veut pas supporter seul les frais de cette compétition.

Gérard s'interroge sur la déduction de 827 € pour les frais de repas, repas imposés sur place. Le budget n'était effectivement pas arrêté avant le départ pour la compétition.

Stéphane rejoint Gérard sur le fait que le comité Sarthe ne doit pas tout payer, mais la Ligue n'a pas non plus à être la seule à participer... les coûts doivent être partagés. La Ligue ne peut pas tout financer, il va falloir prendre des dispositions sur les cotisations...

Le déficit de cette opération est de 5 500 €. Qui prend en charge ? Si on sépare en 6 entités, cela revient à 915 €/entité.

Tour des comités :

- Le 85 ne souhaite pas participer à cette opération
- Le 44 n'a pas d'avis sur ce sujet. Rien n'a été prévu. Il ne faut pas que ça se reproduise, pour ne pas mettre à mal les projets dans les comités.
- Le 49 ne souhaite pas participer. Il avait décidé lors d'un CA que ceux qui s'engageaient sur la compétition se prenaient en charge.
- Pour le 72, le résultat du France – Pologne devrait rapporter et pourrait favoriser la prise en charge du déficit.

Alexis : Pour 2023, il en a été discuté lors du Conseil du Territoire. Les projets sont répartis en fonction des comités qui s'engagent ou pas, selon les thématiques. La répartition se fait en fonction de ceux qui participent au projet. En revanche, pour 2022, on a pris la décision que la Sarthe nous représentait sur la compétition. Est-on sur un système solidaire à 100% ? Le comité Sarthe ne doit pas tout porter. La solution n'est peut-être pas pour ce soir.

Stévann : il serait bien qu'un bilan de cette manifestation soit envoyé, afin d'anticiper l'organisation pour les années futures.

Corinne : ce qui est fait est fait. On n'a pas été assez vigilant. La Sarthe y est allée. On doit être solidaire sur cette action. En revanche, il faudra être vigilant pour 2023.



Alexis propose d'en échanger au sein du Conseil du Territoire, pour faire valider une proposition au comité directeur du 8 février prochain.

Décision :

Délibération reportée.

6. Médailles Fédérales 2023 - Propositions

Point présenté par Julien LAHAIE

Nous devons communiquer pour le 31/01 au plus tard nos propositions par ordre de priorité à la FFHandball. En sachant que nous pouvons proposer au maximum 4 personnes sans avoir la certitude que tout le monde soit retenu :

1 personne peut prétendre à la médaille d'or de la FFHB :

- Didier ROUSSEAU (49)

3 personnes peuvent prétendre à la médaille d'argent de la FFHB :

- Serge LARCHER – 44 (2018)
- Anilda SILORET – 85 (2016)
- Gérard GALLO – 72 (2018)

RAPPEL MEDAILLÉS FFHB 2022

Jean-Pierre MOREAU – OR

Pascal JOULAIN – ARGENT

Alexis HUAULMÉ – BRONZE

Michel HOUBINE - BRONZE

Echanges sur les propositions de médailles de Bronze.

Chaque entité est chargée de faire une proposition de médaille de bronze. Un vote électronique aura lieu ensuite pour choisir 2 personnes sur les 6 propositions.

Décision :

Proposition de Didier Rousseau (or) et Anilda Siloret (argent) validée avec 12 voix pour, 1 abstention.

Fin de la réunion. Les autres points seront abordés au prochain comité directeur.

Clôture de la réunion à 21h.

Julien LAHAIE

Secrétaire Général

Alexis HUAULMÉ

Président de la Ligue